



Le Recteur

à

Mesdames et Messieurs les directrices et
directeurs d'école

S/C de Mesdames et Messieurs les inspectrices
et inspecteurs de l'Éducation nationale de
circonscription

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur

Rennes, le 28 janvier 2014

Téléphone
02 23 21 73 00

Télécopie
02 23 21 73 05

Mél.
Ce.cab@ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes
cedex 7

Site internet
www.ac-rennes.fr

Objet : Élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 et élections européennes du 25 mai 2014

En raison des élections municipales et européennes, vous voudrez bien, selon l'usage, vous abstenir de participer à toute manifestation ou cérémonie publiques du vendredi 21 février au 30 mars 2014 inclus, et du 9 mai jusqu'au 25 mai 2014 inclus. Les inaugurations de toute nature entrent dans ces catégories dès lors qu'elles incluent des personnalités extérieures.

Ces instructions ne s'appliquent toutefois pas aux cérémonies liées à la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le 19 mars, et à la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition le 10 mai.

En cas de doute ou d'interrogation sur la conduite à tenir en la matière, je vous remercie de prendre préalablement l'attache du cabinet du Recteur.

Michel QUÉRÉ